

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2018

---

FAUSSES INFORMATIONS - (N° 990)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 52

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE 9 TER

Supprimer l'alinéa 3.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Avec cette disposition, il reviendrait à l'enseignant d'éducation civique d'apprendre aux élèves à avoir un esprit critique vis-à-vis de l'information.

Au titre de quelle formation ces enseignants sont-ils légitimes pour apprendre aux élèves à décoder une information ? Nul ne le sait. C'est pourquoi, il convient de supprimer cette disposition.